

LETTRE DU CERCLE DE SILENCE DE VERSAILLES

n° 108—12 novembre 2019

Ce sera un jour marqué d'une pierre blanche pour tous les militants pro-immigration. Cédric Herrou, cet agriculteur qui est devenu le porte-drapeau des migrants dans le sud de la France, à la frontière entre l'Italie et la France, vient de remporter une victoire sans précédent.

Les Sages du **Conseil Constitutionnel** (6 juillet 2019) ont reconnu la fraternité comme principe constitutionnel, au nom de l'article 2 de la déclaration des droits de l'homme et en référence au préambule de la constitution et de son article 72-3.

«*Il découle de ce principe la liberté d'aider autrui, dans un but humanitaire, sans considération de la régularité de son séjour sur le territoire national*», affirme le Conseil constitutionnel qui, par voie de conséquence, censure les mots «*séjour irrégulier*». (*Le figaro*)

La 1^{ère} migrante a s'être noyée dans la Manche est une iranienne de 31 ans, Mitra M., titulaire d'un master en psychologie (le 8 août 2019); 2 passeurs ont été arrêtés et le corps de Mitra retrouvé sur une plage hollandaise. (Ouest-France 11/10/19)

A Versailles sur la place du Marché Notre Dame, le **samedi 9 novembre 2019 de 10h à 17h :**

Présentation, animations et ventes par les **26 associations de « Versailles Solidari-tés Internationales »**

Lundi matin 28 octobre 2019 lors des petits déjeuners à la Préfecture de Versailles
« Il y a **86 personnes** dans la file d'attente à 7h (5 côté rendez-vous), elles sont **140** à 7h30 (9 côté rendez-vous) puis **176** à 8h (18 côté rendez-vous) et enfin **208** à **8h30** (**37** côté rendez-vous). Nous étions 7 bénévoles de distribution des boissons et autres **pour une affluence que nous n'avons plus connue depuis pas mal de temps.** »

Le business très lucratif du passage de migrants vers la Grande-Bretagne

L'exploitation de la misère. Jamais les tentatives de traversées de la Manche par des migrants sur des embarcations de fortune n'avaient été aussi nombreuses. Selon la préfecture maritime, les statistiques ont triplé depuis 1 an, passant de 586 en 2018, à 1.473 depuis le début de l'année 2019. [...]

« Les passeurs achètent légalement des bateaux mis en vente sur des sites de petites annonces »... « Les bateaux sont achetés en moyenne 2.000 à 4.000 € mais chaque migrant paye entre 1.000 et 3.000 € la traversée. A une 20^e de personnes par bateau, c'est un business très rentable »...« Il ne s'agit pas de gros réseaux mafieux très organisés mais de petites structures de quelques personnes seulement. » 8 réseaux de ce type ont déjà été démantelés depuis le mois d'août. (« 20 minutes » 11/10/2019)

Prochains Cercles : 14 novembre, 12 décembre 2019 et 9 janvier 2020

Charte du Cercle de silence Versailles

12 novembre 2019

Parce que nous avons décidé d'exprimer publiquement le traitement inhumain et dégradant fait aux familles et aux travailleurs migrants en situation irrégulière en France, un Cercle de Silence s'est créé rassemblant régulièrement, à Versailles, dans un espace public, des femmes et des hommes d'horizons et convictions divers.

Par notre participation au Cercle de Silence :

IL S'AGIT de porter l'attention sur les personnes étrangères et sans papiers venues en France pour vivre mieux ou pour sauver leur vie.

IL S'AGIT de rappeler que chacune a droit au respect et que les atteintes à la dignité de quelques-unes blessent tous les hommes dans leur humanité.

IL S'AGIT de manifester une inquiétude face aux conditions de détention auxquelles sont soumises ces personnes dans les centres de rétention administrative et de contribuer au travail mené par diverses associations qui sont au contact de ceux qui subissent la loi, qui la font ou la font appliquer.

IL S'AGIT de refuser que des hommes, des femmes, des enfants endurent des traitements dégradants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle

IL S'AGIT d'affirmer qu'on ne peut approuver des dispositions (lois, décrets, circulaires, directives ...) qui brisent des vies humaines, détruisent des couples et des familles.

IL S'AGIT d'exprimer une espérance fondamentale en notre capacité à faire vivre des valeurs universelles.

Dans un environnement d'agitation et de bruit, le Cercle de Silence, action non violente, envoie un message humain et invite à la réflexion sur des questions concrètes.

Nous invitons donc, à Versailles, toutes les personnes de bonne volonté, croyantes ou incroyantes, à participer à ce Cercle de Silence, en référence à l'initiative des Franciscains de Toulouse.

Le cercle de silence de Versailles se tient le deuxième jeudi de chaque mois de 18h à 19h
Angle avenue de St Cloud - avenue de l'Europe à Versailles (Marché aux fleurs)

Site : <https://sites.google.com/site/cercladesilenceversailles>

Contact : cercladesilence.versailles@gmail.com

Le cercle de silence « Versailles » est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres : du Réseau franciscain Gubbio, des fraternités franciscaines séculières, du Réseau éducation sans frontières (RESF), du Service œcuménique d'entraide (CIMADE), du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD Terre Solidaire), de la Pastorale des migrants des Yvelines, du GISTI (Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés), de l'Église Protestante Unie, du Centre Huit, du Secours Catholique Versailles, du Collectif Étrangers Français en Yvelines (CEFY), du CELY (Croyants en Liberté Yvelines), de la Communauté de Vie Chrétienne (CVX) et de l'ACAT-France (Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture).